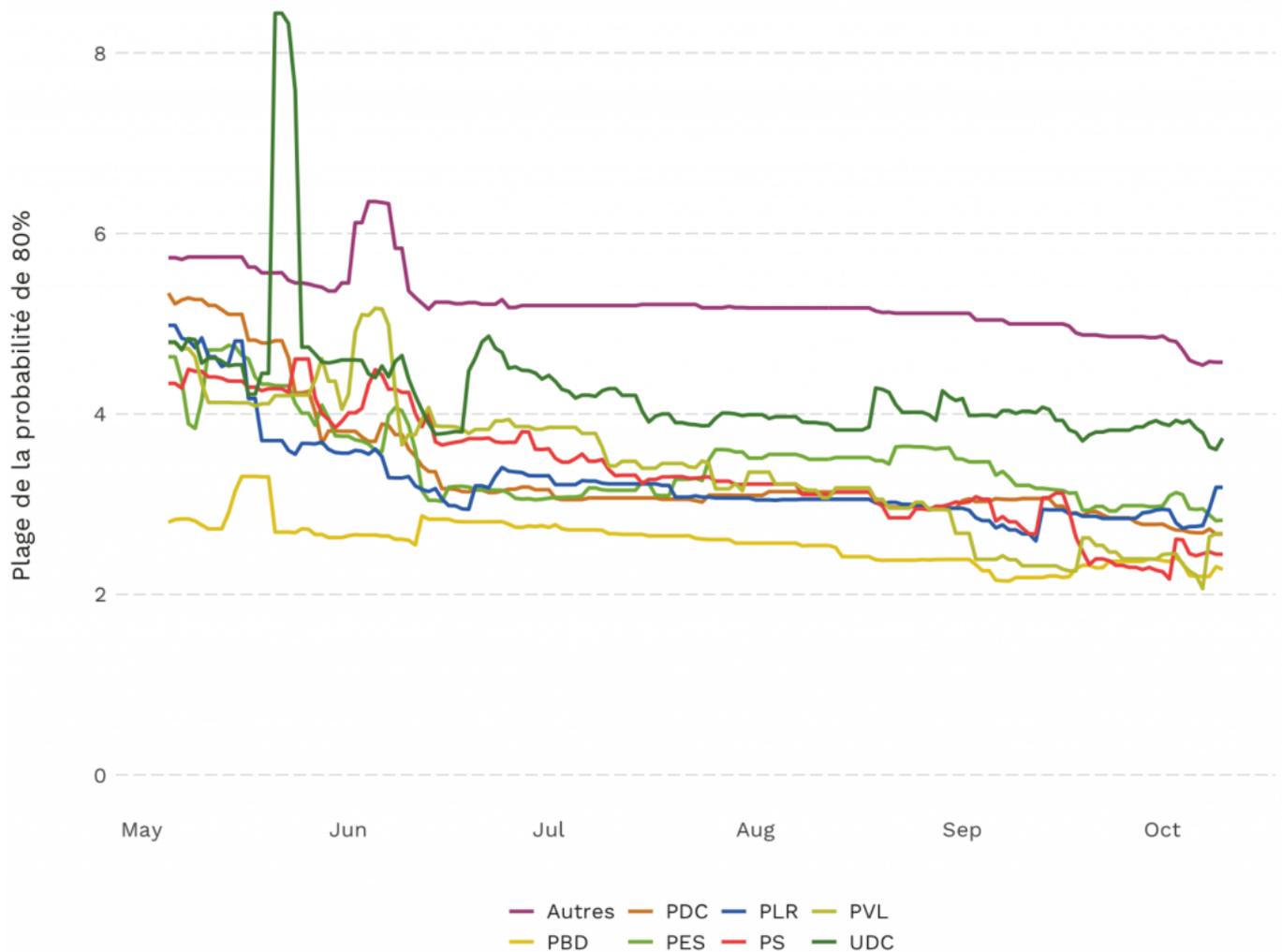


Le pronostic final du marché prédictif

Oliver Strijbis
16th October 2019



Si les prévisions du marché prédictif s'avèrent ne pas être trop éloignées de la réalité, elles confirment que la campagne électorale mobilise certes l'électorat, mais qu'elle ne modifiera guère les intentions de vote initiales.

[Version allemande](#)

Depuis début mai, des étudiants en sciences politiques et d'autres personnes attentives à la vie politique font des paris sur le marché de prédiction au sujet des résultats des élections fédérales du 20 octobre. Les parieurs peuvent aussi bien négocier des actions de parts de suffrages pour les élections du Conseil national que parier sur les chances concernant les élections du Conseil des États.

Conseil national: peu de changements depuis la mi-mai

Le premier graphique indique les prédictions moyennes concernant la part de suffrages des partis politiques, en l'occurrence les valeurs moyennes pour la période du 4 au 10 octobre. D'après les sondages effectués par des entreprises médiatiques ([SRF Wahlbarometer](#), [Tamedia-Wahlumfragen](#)), ces élections devraient marquer un recul de l'UDC et des partis bourgeois et une avancée du PVL et des Verts.

Ces prédictions ressemblent à s'y méprendre à celles que j'ai déjà publiées au début septembre 2019 sur la base du marché prédictif. De plus, malgré une forte participation au marché prédictif (212 personnes ont négocié 4624 fois des actions), ces estimations ponctuelles ne s'écartent guère des prédictions déjà formulées mi-mai 2019 par le marché de prédiction.

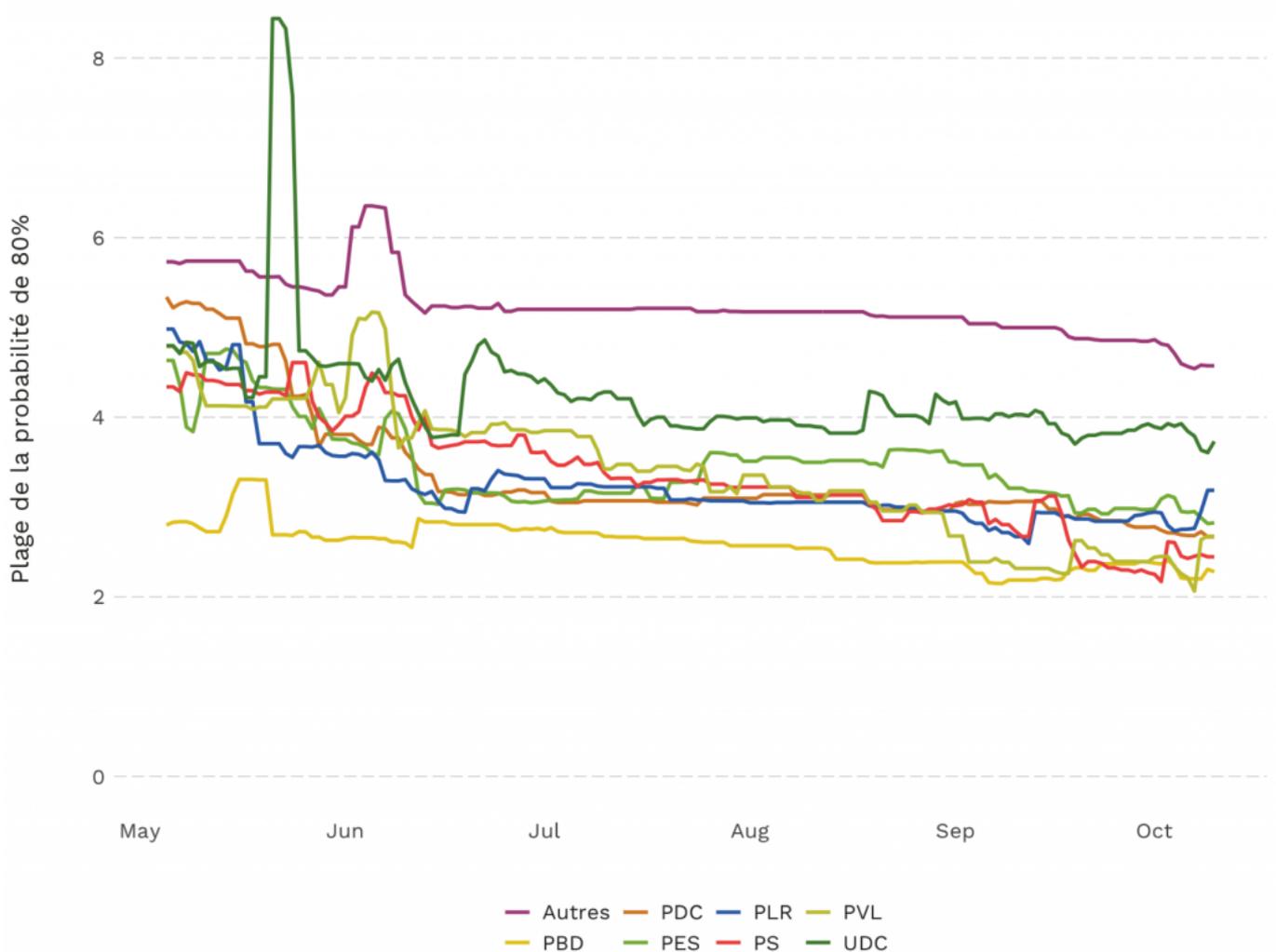
Graphique 1: Parts de suffrages prédites (en moyenne) pour les élections du Conseil national

Les estimations quant à la part de suffrages que chaque parti obtiendra ne se sont guère modifiées au cours de la campagne électorale. Ce qui a par contre changé est la certitude de l'issue approximative des élections.

Le graphique 2 montre des fourchettes de probabilité de 80 pour cent en ce qui concerne les prédictions des parts de suffrages des différents partis. Pour tous les partis à l'exception du PBD, de fin mai à début juin, la probabilité était à plus de 80 pour cent, que le résultat estimé se situait à plus ou moins 2 % du résultat effectif des élections. Depuis mi-septembre, cet "intervalle confidentiel" est inférieur à +/-2 %. Pour tous les partis, hormis l'UDC fort de son puissant électorat, il est maintenant de l'ordre de +/-1,5 % au maximum.

S'étant accrue de façon constante pendant la campagne électorale, cette certitude quant au résultat des élections ne devrait donc avoir été que partiellement influencée par certains événements et par la publication des résultats de nouveaux sondages. La certitude croissante quant au résultat des élections montre plutôt que, si la campagne électorale n'a pas apporté de changements dans les intentions de vote, elle a mobilisé le corps électoral si bien qu'il devrait élire ses représentants de la manière que l'on prévoyait déjà avant la campagne. Si celle-ci n'avait eu aucun effet, le marché prédictif aurait déjà été sûr, en mai, du résultat approximatif des élections au même titre qu'aujourd'hui, une semaine avant l'événement.

Graphique 2: Probabilité de 80 % pour les prédictions des parts de suffrages des différents partis



Conseil des États: peu de surprises dans la campagne électorale

Le tableau 1 montre les toutes récentes prédictions concernant les élections du Conseil des États. La deuxième colonne du tableau indique la fourchette des probabilités. Dans le cas qui leur est le plus favorable, le PS et l'UDC peuvent défendre leur nombre de sièges, tandis que les Verts et la Lega se maintiennent probablement ou gagnent des sièges.

La plus forte incertitude concerne l'estimation des points pour le résultat indiqué dans la troisième colonne. Il s'agit en l'occurrence du scénario le plus vraisemblable selon le marché prédictif. Dans ce scénario, le PDC et les Verts pourraient, dans la situation actuelle, gagner chacun un siège, tandis que le PS et l'UDC en perdraient un chacun. À noter que la compétition aux sièges du Conseil des États est très ouverte dans les cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Schwyz et du Tessin.

Les prédictions concernant les élections du Conseil national, tout comme celles du Conseil des États, ne se sont guère modifiées pour ce qui est de la force des partis. Toutefois, la fourchette de probabilité s'est un peu rétrécie au cours de la campagne électorale, ce qui indique que la campagne électorale concernant les élections du Conseil des États, elle aussi, sert surtout à faire prendre conscience à l'électorat de ses préférences et, le jour de l'élection, à voter comme on pouvait s'y attendre.

Dans l'ensemble, les prédictions ne se sont donc presque pas modifiées, tandis que la fourchette de probabilité s'est un peu rétrécie. Ce qui correspond bien à l'image que l'on a en Suisse de la faible incidence des campagnes électorales, qui mobilisent l'électorat comme prévu, mais qui ne l'amènent pas à faire volte-face. Toutes ces remarques ne sont valables que si les prédictions moyennes des parties prenantes du marché prédictif sont pertinentes et à condition que le marché prédictif ait produit une prévision plus ou moins correcte du résultat des élections.

Tableau 1: Répartition prévue des sièges après les élections du Conseil des États en 2019

Établissement des prédictions

Pour établir les prédictions relatives aux élections du Conseil national, j'ai interpolé les probabilités prédites concernant les parts de suffrages des partis et je les ai arrondies à 100 %.

Quant aux prédictions relatives aux élections du Conseil des États, j'ai procédé comme suit : Pour pouvoir faire une estimation du nombre minimum de sièges qu'obtiendra un parti, j'ai additionné tous les sièges des dix cantons dont le résultat apparaissait déjà bien établi avant le début de la campagne électorale. Puis j'y ai ajouté tous les sièges pour lesquels la probabilité d'une élection était estimée à plus de 66 pour cent par le marché prédictif. Pour parvenir à estimer le maximum de sièges qu'un parti pourrait raisonnablement gagner, j'ai encore ajouté tous les sièges des candidats se trouvant au deuxième et au troisième rang quant à la probabilité d'être élus, au cas où le second siège est contesté (c.-à-d. si une probabilité de plus de 66 % est prédite au maximum pour un candidat).
